



DIRECTION INTERARMÉES  
DES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE  
ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

## SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

### CONTRE LES OBSTACLES

Approuvé par décret en date du 17 Avril 2013  
Publié au JO n°0092 du 19 Avril 2013

Détail de la zone primaire et secondaire  
au départ de la station de :

SAINT-JEAN DE MONTS (VENDEE)

"à consulter seulement dans les cas où  
une construction déroge au décret ainsi  
que dans les cas douteux"

Centre radioélectrique de :  
SAINT-JEAN DE MONTS  
ANFR N° 085 057 0001

longitude : 002°06' 11" W  
latitude : 46°48' 19" N  
altitude : 10 mètres NGF

hauteur du support : 37 mètres hors sol  
hauteur antenne : 29 mètres hors sol

#### COMMUNES SOUS SERVITUDES

85234 - SAINT-JEAN-DE-MONTS

#### AUTORITE A CONSULTER :

ESID de RENNES  
Quartier Margueritte  
BP 14  
35998 RENNES ARMEES

#### REMARQUE :

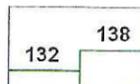
l'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement  
de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des  
obstacles existants ne soit envisagée.

Zone primaire : 

Zone secondaire  
rectangulaire : 

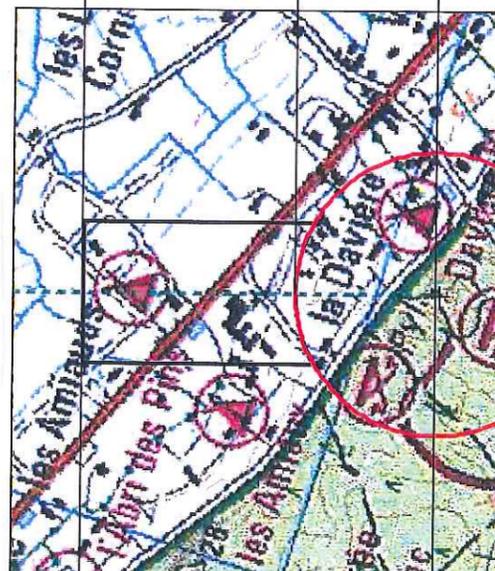
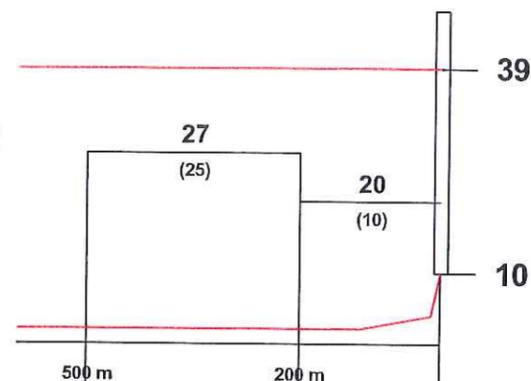
Cotes maximales (en mètres NGF)  
à ne pas dépasser :

NGF = Nivellement Général de la France



Echelle du plan :

- longueur (X) : 10000  
- hauteur (Y) : 1000



SAINT-JEAN-DE-MONTS

VENDEE



DIRECTION INTERARMÉES  
DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE  
ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

## SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

Approuvé par décret en date du 17 Avril 2013  
Publié au JO n°0092 du 19 Avril 2013

Détail de la zone primaire et secondaire  
au départ de la station de :

SAINT-NAZAIRE - Chémoulin (LOIRE-ATLANTIQUE)

"à consulter seulement dans les cas où  
une construction déroge au décret ainsi  
que dans les cas douteux"

Centre radioélectrique de :  
SAINT-NAZAIRE - Chémoulin  
ANFR N° 044 057 0004

longitude : 002° 17' 54" W  
latitude : 47° 14' 03" N  
altitude : 15 mètres NGF

hauteur du support : 48 mètres hors sol  
hauteur antenne : 34 mètres hors sol

### COMMUNES SOUS SERVITUDES

44184 - SAINT-NAZAIRE

DOMAINE PUBLIC MARITIME

### AUTORITÉ À CONSULTER :

ESID de RENNES  
Quartier Margueritte  
BP 14  
35998 RENNES ARMÉES

### REMARQUE :

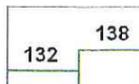
l'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement  
de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des  
obstacles existants ne soit envisagée.

Zone primaire : 

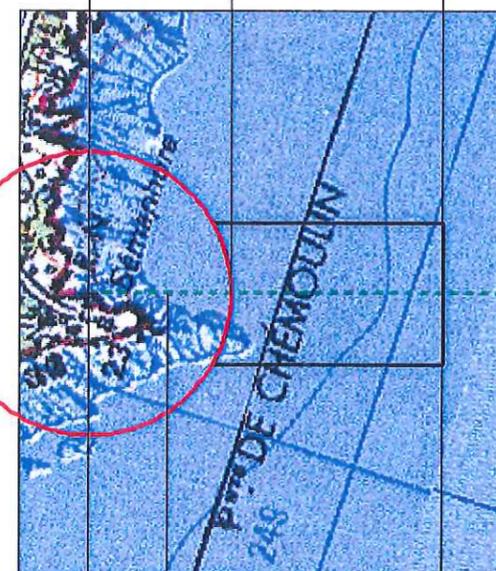
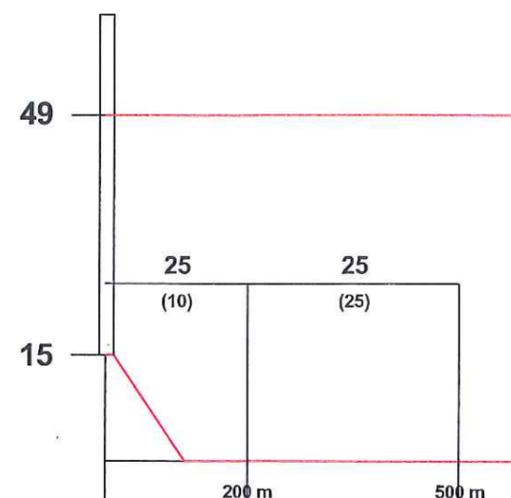
Zone secondaire  
rectangulaire : 

Cotes maximales (en mètres NGF)  
à ne pas dépasser :

NGF = Nivellement Général de la France



Echelle du plan :  
- longueur (X) : 10000  
- hauteur (Y) : 1000



SAINT-NAZAIRE

Domaine Public  
Maritime

LOIRE-ATLANTIQUE